L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 31 MARS.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 30.—Le duc de Montpensier s'était adressé au marquis de Molino, l'ambassadeur espagnol, pour avoir un passe-port pour l'Espagne, le marquis a refusé de le donner. La raison alléguée est que si le passe-port est donné au duc, il en faudra bientôt donner un à l'ex-reine Isabelle, et le gouvernement de Madrid considère comme inopportun son retour pour le moment.

Paris, 30.—Les funérailles de Quinet ont eu lieu hier. Victor Hugo et Gambetta ont prononcé des discours sur sa tombe. L'affluence de monde était immense, et il y a eu quelque désordre.

Paris, 30.—Un décret officiel prohibe l'importation en France des pommes de terre américaines en sacs ou en barils où elles étaient déjà long-temps auparavant. L'objet est d'empêcher l'introduction de l'escarbot du Colorado.

ANGLETERRE.

Londres, 30.—$128,000 en espèces ont été expédiés pour New York aujourd'hui.

ESPAGNE.

Madrid, 30.—Le général Concha, ex-capitaine-général de Cuba, a adressé au roi une pétition accusant le général Jovellar, son prédécesseur comme capitaine-général et maintenant ministre de la guerre, d'être la cause du manque de discipline de l'armée espagnole dans cette île, et censurant aussi la conduite de Jovellar comme ministre de la guerre.

La pétition a produit une profonde sensation. Les journaux sont obligés de garder le silence en ce qui le concerne.

MEXIQUE.

Mexico, 26,—par la Havane, 30.—Le septième Congrès national commencera sa session de clôture le 1er avril.

Un plancher de l'hôpital de St Paul ici s'est tout dernièrement et nombre de convalescents ont été précipités à l'étage inférieur. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

Une nouvelle loi ordonne la clôture des bureaux de bancos dans la capitale. Les spéculateurs généralement refusent de se conformer.

Les secousses de tremblement de terre continuent à Jalisco, les derniers chocs étant fort légers.

Pendant ce temps-là, l'activité volcanique du Ceboruco augmente et l'on voit sortir de son cratère des masses de cendres et d'épaisses colonnes de fumées.

CUBE.

Havane, 30.—Ceux qui restaient des contrefacteurs de billets de la Banque Espagnole ont été arrêtés. On a saisi pour [illegible] de faux billets.

WASHINGTON.

Washington, 30.—Le col. Frobel qui est maintenant à Atlanta, reprendra l'étude d'un tracé par une grande communication d'eau de l'ouest à l'est. Ce tracé mettra en rapport le fleuve Mississippi avec la l'Atlantique et commencera à Cairo pour se terminer à Darien, Georgie. La distance entière est de 1000 milles dont [illegible] sont des rivières navigables. Il ne faudra creuser que 100 milles de canaux pour accomplir l'œuvre et ce travail ne présente, dit-on, aucune difficulté d'art.

Washington, 30.—Les rivières du nord se dégèlent lentement, et l'on commence à croire que la glace disparaîtra sans faire beaucoup de dommage.

Washington, 30.—Le Président revient demain. L'opinion n'est pas établie que la session du Sénat doive rester sans un juge de la Cour jusqu'à la réunion du Congrès. L'Exécutif, cependant, n'a pas d'ordre à [illegible] au juge Woods qui peut, à ses risques exercer des pouvoirs douteux.

Washington, 30.—A la Cour Suprême aujourd'hui l'affaire des États-Unis contre Cruikshank et d'autres, accusés d'avoir violé l'Enforcement Act dans la paroisse de Grant, Louisiane, a été appelée et les plaidoiries se prendront probablement [illegible] semaine.

[illegible] arrivée par un certificat de division émanant de la Cour de District de la Louisiane. Le juge Bradley de cette cour, était d'opinion que l'acte de [illegible] lequel l'acte d'accusation a été [illegible] est inconstitutionnel et que son [illegible] et son co[illegible] de la Cour de Circuit, émis une opinion contraire.

Les détendeurs sont représentés par Reverdy Johnson, David Dudley Field, [illegible] A. Campbell et le juge Marr de la Louisiane.

Fièvre Jaune à Key-West.

Washington, 30.—D'après une dépêche envoyée au New York *Herald*, il paraîtrait que la fièvre jaune est à bord des navires de guerre américains à Key West déjà depuis une semaine. Deux cas se sont déjà terminés fatalement. Tout incroyable que cela puisse paraître, les départements de la guerre et du Trésor n'ont été informés de l'existence du fléau qu'aujourd'hui.

Tous les bâtiments de guerre sont maintenant mis en quarantaine et les soldats qui étaient les garnisons des forts Taylor et Jefferson vont être retirés immédiatement et envoyés dans des quartiers [illegible].

Une autre dépêche dit que la mortalité est grande à Key West. Sur ces nouvelles, le docteur chirurgien de l'Hôpital de la Marine a fait immédiatement adresser des instructions aux chirurgiens de Pensacola, Mobile, Nouvelle-Orléans et Galveston pour qu'ils se tiennent sur leurs gardes contre Yellow Jack et qu'ils fassent des rapports sur son apparition.

Le Dispatch, envoyé à la Nouvelle-Orléans pour y transporter les sénateurs qui vont au Mexique, était à Key West quand la fièvre jaune a éclaté, ce qui exige de quelques sollicitudes pour ces personnages [illegible]. Le fléau qui a paru [illegible] sous une forme si maligne, [illegible] craindre qu'il n'étende [illegible] avec une rapidité inusitée.

Washington, 30.—Les nouvelles sur la fièvre jaune à Key West, sont authentiques.

Il est probable que la Cour Suprême, de l'avis et du consentement des avocats, différera jusqu'en octobre sa décision dans l'affaire des États-Unis contre Cruikshank.

Observations Météorologiques.

Washington, 30.—Probabilités pour les États du Golfe. — Temps partiellement couvert et pluies locales à l'ouest de la région, avec des vents du nord-est, tournant au Sud et léger changement de température.

BRASHEAR.

Brashear, Le. 30.—Au retour de M. Retteady du Texas, aujourd'hui, une splendide réception lui a été faite par les [illegible] et les citoyens de Brashear City, [illegible] des drapeaux partout. Cent [illegible] de canon ont été tirés et plus de [illegible] personnes ont participé à la réception.

ATLANTA.

Atlanta, 30.—Les sénateurs Cameron, [illegible], Morton, Anthony, Patterson et Scott, allant au Mexique, sont arrivés cette après-midi et partent ce soir. Brown et d'autres d'Atlanta vont avec eux. Quatre-vingts éditeurs de l'Indiana, aussi arrivés et sont logés à l'hôtel [illegible].

HAZLETON.

Hazleton, Pe., 30.—La populace qui était [illegible] d'Audenried ce matin pour venir [illegible] a été interceptée à Beaver Meadow [illegible] père Marrin, le prêtre Catholique [illegible], qui les a engagés à se disperser et à retourner chez eux.

Les Hazletoniens ont échappé ainsi à une seconde invasion, qui menaçait d'avoir de sérieuses conséquences et tout est tranquille maintenant.

BROCKSVILLE.

Brocksville, Ontario, 30.—Le Dr. E. B. [illegible] et son complice ont été pendus aujourd'hui pour avoir déterminé un avortement qui avait causé la mort. Le [illegible] était le séducteur.

POTTSVILLE.

Pottsville, Pe., 30.—Un meeting de l'Association de bienfaisance des mineurs et ouvriers et de la Société des ouvriers [illegible], a eu lieu dans cette ville aujourd'hui, dans le but de s'organiser et de former une combinaison pour protection [illegible]. Plusieurs résolutions ont été [illegible] à cet effet.

[illegible] dépêche de Shoemaken dit que les mineurs continuent à se joindre à l'Union [illegible] qui s'y est organisée tout récemment, et l'on suppose qu'ils suspendront incessamment le travail dans les [illegible]. En attendant, il y a une paix profonde dans tout le pays aujourd'hui et l'association des travailleurs réprouve les actes de violence commis à Hazleton hier, par [illegible].

MAUNCH CHUNCK.

Maunch Chunck, Pe., 30.—Près de 150 [illegible] armés ont fait la procession aujourd'hui et ont visité Yorktown, Spring [illegible], Anderied, Beaver Meadow [illegible] et autres mines. Ils ont fait [illegible] le travail partout. Mais il n'y a [illegible] de dommage et personne n'a souffert.

[illegible] apprend que 50,000 sacs de farine [illegible] achetés pour les mineurs dans la [illegible] du Lehigh, la semaine dernière, [illegible] les fonds de l'Association de Bienfaisance, et que cette provision est distribuée [illegible] travailleurs qui sont dans le besoin, à [illegible], Beaver Meadow et dans les régions [illegible].

NEW YORK.

New York, 30.—Une affaire de $50,000 de dommages pour une violation de promesse, [illegible] par Mary Chamberlain, âgée de [illegible], contre James H. Holmes, âgé de 60, [illegible] résultat un verdict de $6000 pour [illegible].

New York, 30.—Beecher sera sur la sellette demain.

OMAHA.

Omaha, 30.—Quatre beaux ponts ont été emportés par la glace et les hautes eaux font craindre d'autres désastres.

CHICAGO.

Chicago, 30.—Un ordre comprenant une communication du département de l'Intérieur, relative au pays des Collines Noires, sera émis demain par le général Sheridan. L'ordre dira qu'un géologiste a été nommé pour explorer la région et que, si l'or y est trouvé, le gouvernement tâchera de s'affranchir du titre indien à la possession du pays, mais il ne faut pas que des expéditions hâtives nuisent au succès des négociations.

En conséquence, les chercheurs d'or et les expéditions par bandes doivent se hâter de quitter les collines noires, si mieux ils n'aiment à être expulsés par la troupe.

PASSES.

Passe du Sud-ouest, 30.—Arrivés, le navire Kentuckian en 34 jours de Liverpool; la barque norwégienne Lief Ericksen, en 39 jours du Havre; la goëlette Lady Woodbury, en 5 jours d'Utilla; la goëlette Geo. Scully, en 16 jours de Galveston; la barque italienne Emma, en 60 jours de Palerme.

Passe à la Loutre.—Arrivés, la goëlette Excelsior en 5 jours, de Ruatan; le steamer Memphis, de Liverpool; le navire Adorna, en 53 jours de Liverpool; le navire français la Louisiane, Touffu capitaine, en 52 jours du Havre.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 30.—Descendant, Frank Pargoud, Jno. Kyle, Natchez. Temps chaud et nuageux.

Cairo, 30.—Arrivés, Garrett et barges de la Nouvelle Orléans. Partis, le Scudder, Morgan, Sherlock, pour la Nouvelle Orléans. Temps chargé. Mercure, 70; fleuve, 41 pieds et baissant.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 30, midi et demi.—Coton calme. Midd. Uplands 7 7/8 à 8. Orléans 8 à 8 1/8. Vendu 10,000 balles.

Londres, 30.—Erie 26 1/2. Escompte courant de 1/8 au-dessous du taux de la banque.

Paris, 30.—Rentes 63 à 69 1/2.

Liverpool, 30 au soir.—Coton, middling uplands, rien au-dessous de bon ordinaire, expédié en février, 7 15/16; mars et avril, 8; livrable en mars, 7 7/8; livrable en mai et juin, rien au-dessous de low middling, 8 1/16.

Tissus et filés, fermes.

Marchés Américains.

New York, 30, midi.—Coton, plat. Ordinaire 14. Bon ordinaire 15 1/2. Low mid 16 1/4. Midd. 16 5/8. Orléans 17.

New York, 30, midi.—Actions animées et fortes. Argent 6. Or 115 3/4. Change, long, 4 81 à 4 81 1/2. Court 4 85 1/2. Gouvernements fermes.

New York, 30, au soir.—Coton plat et facile. Midd. 16 5/8. Orléans 17. Vendu 618 balles.

A livrer, calme et facile. Vendu 18,100 balles aux cotes suivantes: mars 16 17/32, avril 16 18/32, mai 16 15/16, juin 17 5/16 à 17 11/32, juillet 17 19/32 à 17 5/8, août 17 3/4 à 17 25/32, septembre 17 9/32 à 17 11/32, octobre 16 23/32 à 16 3/4, novembre 16 9/16 à 16 5/8, décembre 16 9/16 à 16 5/8.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 mars 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
Mars 27	$1,718,084 42	$227,668 71
Mars 29	2,439,451 06	200,341 89
Mars 30	1,838,231 76	191,129 68
Jusqu'ici cette semaine	$6,006,727 24	$619,040 33
Même temps la semaine dern.	$4,847,487 36	457,403 58
Total la semaine dernière	7,786,081,39	801,521 20
Total la semaine précédente	10,591,259 10	971,175 05

Le marché monétaire est toujours calme et facile. La demande d'escompte est un peu meilleure à quelques unes des banques. Les offres sont rares au dehors. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter: le papier de premier ordre et les prêts collatéraux à 60 jours à 8 à 9 pour cent par an; le No 1 à 10 à 12 et le No 2 à 15 à 18; les billets hypothécaires de premier ordre à 9 à 10 pour cent par an et ceux de second ordre entièrement nominaux.

Les coupons des bons de seconde hypothèque des chemins de fer de la N. O. et de Jackson seront payés à dater du ler du mois prochain, aux bureaux du New Orléans, St. Louis et Chicago R. R. Co., à New York.

L'or a ouvert à 116 1/2 à 116 3/4 contre 115 3/4 à New York. Il n'a trouvé que peu d'acheteurs et a fermé nominal à 115 3/4 à 115 1/2 ou 1/4 de moins qu'à l'ouverture contre 115 à New York 1 7/8 de moins qu'à l'ouverture. Les transactions ont dépassé $47,000, dont $6000 à 115 1/2, $5000 à 115 5/8, $1000 à 115 7/8, $1000 à 116, $3000 à 116 1/4, $1000 à 116 3/8, $1000 à 116 1/2, $2000 à 116 5/8, $1000 et $1000 à 115 3/4.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'argent.

Les demi-piastres américaines sont cotées maintenant à 108 à 108 1/2; les piastres mexicaines sont toujours à 95 à 96 1/2.

Le sterling a ouvert faible aux taux antérieurs, mais il n'a pas tardé à tomber rapidement avec l'or et les traites dans Wall street. A la clôture, le change de commerce avait fléchi de 6-10 pour cent sur les taux d'hier, malgré la hausse subséquente des traites à New York. Le change des banques n'avait fléchi que de 1-10 pour cent. On n'a vendu en tout que 17,000 livres, dont 2500 connaissement à 550 1-2, 15,000 clear No 1 à 553, 6000 connaissement à 552 1-2 à 553 1-2, 1500 et 2500 de banque à 557 1-2.

Les francs ont également subi la baisse de l'or et les traites à New York; ils ont fléchi, à la clôture, de 1/4 sur les cours d'hier. Les seules ventes connues ont été celles de 150,000 du commerce à 4.57 1/2, et de 50,000 à 4.56 1/4.

A la clôture, les sterlings étaient cotés à 550 1/2 les connaissements et les All clear, et 557 1/2 ceux des banques. Les francs 4.55 1/2 ceux du commerce, et 4.55 ceux des banques.

Les offres de change américains étaient restreintes; peu de demandes.

Les banques continuent à tirer sur New-York à 1/8 pour cent de prime.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 30 mars 1875.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui montent à 500 balles additionnelles hier se sont bornées à 2500 balles à des prix irréguliers et plus faciles qui exigent une légère réduction de 1/8 de cent dans le tableau des cours. Nous donnons, en outre, les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	13½ à 13⅞	13¾
Strict ordinary	14 à 14¼	—
Good ordinary	14⅛ à 14½	14⅜
Strict good ord.	15 à 15⅛	—
Low middling	15⅜ à 15½	15⅜
Strict low mid.	15⅝ à 15¾	—
Middling	15⅞ à 16	15⅞
Strict middling	16⅛ à 16¼	—
Good middling	16⅜ à 16½	16⅜
Middling fair	17⅛ à 17¼	17⅛
Fair	17⅝ à 17¾	17⅝

Il y a en voie de chargement 71,500 balles dont 32,000 pour Liverpool, 28,000, pour le Havre, 1,500 pour l'Espagne, 1,000 pour la Méditerranée, 6,000 pour la mer du Nord et 3,000 pour le Nord, ce qui laisse environ 126,000 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874 balles		15,953
Arrivé depuis le der. état	1232	
Précédemment	1,058,119	1,059,351
Total		1,075,304
Expédié aujourd'hui	11,668	
Expédié précédemment	876,609	888,277
Stock sur place et à bord non expédié		187,027
Stock, même temps l'an dernier		245,116

TABAC—Nous avons noté quelques arrivages de tabac; mais aucune vente n'est venue à notre connaissance. On porte à 3575 le nombre de boucauts sur place.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1874	bts	7,817
Arrivé dep. 3 jours	120	
Précédemment	2,271	2,391
Total		10,208
Expédié depuis 3 jours	99	
Précédemment	5,442	
Mis en balles consommation de la ville, etc.	450	5,998
Stock en mains, &c.		4,280

SUCRE—Reçu, 100 boucauts. Inférieur 5½ à 6¼ c. la livre; common 6¼ à 6¾ c; fair 7 à 7¼ c; good fair 7¼ à 7½ c; fully fair 7⅝ à 7¾; prime 8; strictly prime 8¼ à 8½; jaune clarifié 9 à 9¼; blanc pur clarifié 10 à 10½.

MELASSE—Reçu, 98 barils. Common fermentable 45 c. le gallon; prime fermentable 55; prime, non fermentable 60; Stock sous les hangards, ce jour, 6430 barils et 345 demi-barils.

FARINE—Vendu, 1350 barils aux prix suivants: double extra, $5 le baril; choice treble extra, $5,40 à $5,62½; choice extra, $5,75 à $6.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules loose, 8¾ c. la livre; packed, 8¾; clear sides, 11⅝; clear rib sides, 11⅛; au détail, il faut payer ¼ c. de plus.

JAMBON—Le choice sugar-cured vaut 13 à 13½ c. la livre.

GRAISSE—La graisse en tierçons, refined, vaut 14½ c la livre; en barillets, 15¼ à 15½. Au détail on paye ¼ c de plus.

BACON—Epaules, 9½ c. la livre; clear rib sides, 12½ c.; clear sides, 13¼ c. Les ventes faites à livrer indiquent une baisse de ¼ c. la livre.

PORC—Le extra heavy mess vaut $22,25 le baril; plus tard, il fallait payer $23 le baril; au détail, $22,50 à $23.

WHISKEY—Le rectifié de la Louisiane et l'ordinaire de l'Ouest valent $1,12 à 1,14 le gallon; choix de l'ouest $1,15 à $1,16.

MAIS—La demande est bonne et les prix sont les mêmes qu'hier. Jaune et jaune mêlé 88 c. le boisseau; choix blanc, 90.

AVOINE—78 à 80 c. le boisseau.

SON—$1,40 à $1,45 les 100 livres.

FOIN.—Prime, $24 le tonneau; choix, $26. Pas de ventes aujourd'hui.

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 la douzaine; les canards, $4 à $4 50; les oies, $6 à $8; les dindes, $9 à $12; les grosses volailles de la Louisiane valent $4 à $5 la douzaine; les canards, $2 à $4; les oies, $6 à $7; les dindes, $8 à $24.

ŒUFS—Les œufs valent de 20 à 25 c. la douzaine.

BEURRE—Le choix de l'Ouest vaut nominalement 24 à 25 c la livre; medium 20 à 22; inférieur 12 à 18; choix de Goshen 30 à 35; medium 25 à 28; inférieur 20 à 23.

CAFE—La demande est bonne et les prix sont fermes. Nous cotons pour les cargaisons: ordinaire, 15¼ à 15¾ c. (or) la livre; fair, 16¼ à 16½; good, 16¾ à 17; prime, 17¼ à 17½; au détail, ordinaire, 15¾ à 16; fair, 16¾ à 17; good, 17¼ à 17¾; prime, 18 à 18½. Stock en premières mains, 5505 sacs; stock en mains des marchands 8000 sacs.

SEL—Nous cotons les prix du détail: Coarse $125 à $180 le sac; Turks island, 90 c.; sel de table 2¼ à 6¼ c selon la grosseur du sac.

RIZ—La récolte est déjà presque tout arrivée au marché. La demande est bonne et le prix sont fermes. Stock en mains 6060 barils; ventes de la semaine 2050 barils. Nous cotons: Louisiana No. 2, 4 à 4¼ c la livre; common 5¼ à 5¾ c; ordinaire 6 à 6¼ c; fair 6¾ à 7 c; prime 7¼ à 7½ c.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

30 Mars 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs d l'Ouest	—	40	166
Bœufs d Texas	278	180	290
Veaux	164	173	2
Cochons	—	60	83
Moutons	—	—	581
Vaches laitières	—	—	46

Prix des Bestiaux.

[illegible]

LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

Voici le texte complet de la Constitution républicaine que l'Assemblée a votée définitivement, le 25 février 1875, par 425 contre 25:

I

LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1e. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées: la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglés par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la république est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la république a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Il préside aux solennités nationales; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la république doit être contresigné par un ministre.

Art. 4. Au fur et à mesure des vacances, le président de la république nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'État en service ordinaire.

Les conseillers d'État ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil des ministres.

Les conseillers d'État nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872 ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 5. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections, dans le délai de trois mois.

Art. 6. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la république n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 7. En cas de vacance par décès ou par toutes autres causes, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination du président de la république. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 8. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la république.

Art. 9. Le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

II

LOI SUR LE SÉNAT

Art. 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres:

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Seine-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur, s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé:

1o Des députés;

2o Des conseillers généraux;

3o Des conseillers d'arrondissement;

4o Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries contenant chacune un nombre égal de sénateurs; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'État.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation. Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express ... 7 heures A. M.

Malle ... 5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.

Express du soir, tous les jours, à 5 h. P. M.

Train d'agrément, le sam edi seulement, à 3 1/2 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope ... 7 1/2 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7 1/2 h. du matin

Départ du train à Alger ... 8 h. du matin

AVIS La Valentine Maurel, ou Trésor de la mère de famille, si appréciée dans les cas d'accidents, blessures, épidémie, etc. et l'Hydropisie, modérateur de la transpiration, ne se vendent plus en gros, rue d'Enghien, mais seulement chez l'inventeur et propriétaire, Rue Godot-de-Mauroy, No. 7, à Paris, [illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 30 MARS 1875.

EXPEDIES EN DOUANE.

[illegible] Liverpool; [illegible] Havre; [illegible] Key West via Cedar Keys.

ARRIVES.

Steamship (ang) Memphis, Mellon, Liverpool; [illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

Future City, Goll, de St Louis; Ch Bodman, Shinkle, de Cincinnati; Susie Silver, Silver, de St-Louis; Wawenock, [illegible] de Bonnet Carré; Annie B. Rollo, de Barataria; Texas, Stinde, de Shreveport; Hy Tète, Aucoin, de Thibodeaux; Bertha, Burton, de Washington; Ruth, Spiane, de Washington; Lotus No 3, Dannais, de Jefferson.

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Mayflower, Harrington, Havre; Navire Theodosia, Harvey, Liverpool.

(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)

Navire Kentuckian, Dunbar, Liverpool; Navire Hampton Court, Volk, Liverpool; Navire Algoma, Curry, Liverpool; Barque Nellie May, Blair, Liverpool.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par Steamship Vicksburg—4789 balles coton, divers à ordre.

KEY WEST VIA CADAR KEYS—Par steamship Wilmington—Key West—divers à ordre—Cedar Keys—divers à ordre.

HAVRE—Par navire Hercules—3487 balles coton, 100 paquets peaux, 2000 merrains à ordre.

HAVRE—Par barque Freidhandel—2182 balles coton, 1860 merrains à ordre.

MALAGA—Par barque Saga—1249 balles coton, divers à ordre.

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par navire Preston—5180 sacs sel à ordre.

LIVERPOOL—Par navire Virginia—6200 sacs sel, 60 douzaines nattes à ordre.

LIVERPOOL—Par navire Mary E Chapman—7448 sacs sel, 47700 ardoises à ordre.

HAVRE—Par barque Fritz—[illegible] paniers patates à ordre.

CARDENAS—par goëlette A. Richardson—390 boucts melado à ordre.

RECU DE L'INTERIEUR.

ST LOUIS — Par steamer Future City — 2 balles coton, divers à ordre.

BARATARIA—Par steamer Annie B—divers à ordre.

SHREVEPORT— Par steamer Texas — 281 balles coton, divers à ordre.

CINCINNATI—Par steamer Chas Bodman—21 balles coton, divers à ordre.

ST LOUIS—Par steamer Susie Silver—[illegible] balles coton, divers à ordre.

BONNET CARRE—Par steamer Wawenock—19 boucts sucre, 10 barils melasse, 25 sacs riz brut, divers à ordre.

THIBODAUX—Par steamer Henry Tete—77 boucts sucre, 3 barils sucre, 46 barils melasse, divers à ordre.

WASHINGTON — Par steamer Bertha—300 balles coton, 10 boucts sucre, 20 barils melasse, divers à ordre.

WASHINGTON—Par steamer Ruth—130 balles coton, 3 boucts sucre, divers à ordre.

JEFFERSON—Par steamer Era No 10—[illegible] balles coton, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—96 balles coton, 25 boucts sucre, 3 barils sucre, 19 barils melasse, divers à ordre.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD.—14 boucts sucre, 3 barils melasse, divers à ordre.

NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD.—5 balles coton, divers à ordre.

N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Hudson, Gager ... parti 27 mars
Schr M. W. Atwood, Newcomb ... parti 19 mars

PHILADELPHIE

Steamship Juniata, Catherine ... parti 27 mars

LIVERPOOL.

Steamship Oberon, Hanney ... parti 4 mars
Navire Sandusky, Lowden ... parti 24 fév
Navire Trace, Cowper ... parti 14 fév
Navire Adorna, Hawkins ... charg. 12 jav
Navire Orpheus, Sacoyer ... parti 30 jav
Navire Expounder, Crocker ... expédié 28 janv
Navire Marcia C. Day, Chase ... exp 1 fév
Barque Fleetwing, Smith ... partie 24 fév
Barque Prairie Bird, Sanford ... partie 24 fév
Barque P. Budsdorf, Terkelsen ... partie 1 mars

BRISTOL, (ANG.)

Barque Egil, Larsen ... partie 8 janv

DUNKIRK.

Navire Regulus, Holt ... parti 10 déc

DUBLIN.

Navire Gazelle, Bruhn ... parti 21 janv
Navire Sunbeam, Whitney ... parti 24 janv
Navire Wasama, Randstrom ... parti 19 janv

HAVRE.

Navire Northampton, Trask ... parti 19 mars
Navire La Louisiane, Touffu ... parti 6 fév
Navire Freeman Clark, Bosworth ... parti 17 fév
Navire Arlington, Vickery ... parti 20 jan
Barque Leif Ericksen, Mathiesen ... partie 17 fév
Barque Emblia, Larsen ... partie 17 déc
Barque Maggie McNeil, Heron ... partie 14 janv
Barque Fritz, Gunderson ... partie 20 janv
Barque Mississippi ... partie 30 janv

MARSEILLE

Barque Giuseppe Lanata, Guarnine ... partie 2 fév
Brick Camoja, Vicenzo ... parti 8 mars

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont ... partie 2 mars
Schr. Hannah, Hawkins ... partie 6 mars

BREMERHAVEN.

Navire Beethoven, Smith ... parti 5 fév

BREME.

Barque Imperator, Jensen ... partie 14 fév

PALERME.

Barque Emma ... partie 21 janv
Barque Pradente, Parisi ... expédié 21 janv
Barque Teresina, Oravini ... partie 5 jan

MESSINE.

Barque Catharina, Rasmussen ... partie 20 fév
Schooner Robt. Dillon, Blatchford ... partie 20 fév

Les sièges contestés.

Il y a 111 Représentants en tout à la Chambre de la Louisiane. Les conservateurs prétendent que, d'après les retours officiels, ils en ont élu 70, ce qui laisse 41 aux radicaux.

Le Bureau des retours a déclaré élus 53 Sénateurs conservateurs et 53 radicaux, ce qui fait 106, et a référé à la Chambre elle-même la décision pour cinq sièges.

Le compromis porte que les membres conservateurs reconnus par le Bureau des retours garderont leurs sièges et que l'arbitrage portera sur les 19 sièges dont 14 ont été accordés par le Bureau des retours à des radicaux et 5 ont été référés. Voici la liste des contestants pour ces dix-sept sièges.

REPRÉSENTANTS.

Conservateurs réclamants.	Radicaux déclarés élus par le Bureau.
Paroisse Assomption.	
R. R. Beasley.	George Drury.
F. H. Dugas.	R. Poindexter.
Avoyelles.	
John O'Quinn.	L. J. Souer.
Caddo.	
A. D. Lane.	A. B. Levisse.
F. R. Vaughen.	C. W. Keating.
John J. Horan.	T. Johnson.
Ibérie.	
W. F. Schwing.	L. A. Snaer.
Jackson.	
E. E. Kidd.	Whitefield Hood.
Rapides.	
G. M. Stafford.	John de Lacy.
Jas. Jeffries.	Jos Connaughton.
R. L. Luckett.	Wm Crawford.
St-Tammany.	
Maxime Cousin.	A. J. Cousin.
Terrebonne.	
W. H. Keys.	F. Marie.
E. McCullom.	F. R. Wright.

CAS RÉFÉRÉS A LA CHAMBRE.

Bienville. James Brice.

De Soto. I. L. Scales. Charles Scholer.

Grant. C. C. Dunn.

Winn. J. A. Kelley.

Les arbitres n'ont à prononcer sur aucune autre élection de représentants. Ils n'ont pu, conséquemment, enlever leurs sièges aux représentants de St. Martin, MM. Delhommes et Félix Voorhies, ni à aucun des conservateurs reconnus par le Bureau des Retours.

Les deux sièges sénatoriaux contestés ont donné les résultats suivants:

HUITIÈME DISTRICT.

	Retours officiels	Bureau des retours.
F. S. Goode D.	5077	4596
Oscar Crozier R.	4875	4441
VINGT-DEUXIÈME.		
J. B. Elam D.	3919	2173
H. M. Twitchell R.	2534	2273

Une dépêche dit que M. Goode, démocrate, est admis par les arbitres, mais que Elam est rejeté.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 28 Mars 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant ces lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A — Anglada Jaime, Angio Antonio, Arnould Stanislas, Austin Timothée
B — Baudre Antoine, Barsky J Baptiste, Barraco Giuseppe, Bertrand Armand, Bechauber M, Bechet Louis, Bercier Oscar L, Bouisle Carmine, Buisson Arthur
C — Caselar P, Chavanne M & Mme
D — Dabancens Jean, Di Lorenzo Nofrio, De Brotten, Desgouttes L H, De Hobert Jules, Delfarge Gustave, Dolcetti Grisostomo, Dutilh François
E — Escaig Abain
F — Ferrignio Antonio, Farinet Francesco, Fariast Biagio
G — Gendolt Félix, Galouye J B, Gault Cyrus, Gross Conerade, Guitard François, Guesine Bernardo
H — Haar Chrétien
J — Jerre Joseph
L — Landini Eugenio, Lichardi Giuseppe, Lombard Achilles
M — Malais P C, MacManus Félix D, Marasco Mitrio, Marotte Jean, Michel Philippe, Munos José
O — Orlando Paolo
P — Ponzera Giuseppe, Palmi-ano Pasquale, Pradel B, Peres Manuel, Piferrer Jaime, Pomerade Edouard
R — Rey Marien, Rinando Rosario, Robert Jose S, Russo Salvatore, Rosé J M
S — Sabio Augustin, Salvo Paolo, Stagni Alphonso, Saspetin Pietro, Scopetin Joseph
T — Taranto Antonino, Trescazes Bertrand
U — Umeno Antonio
V — Ventimiglia Giuseppe
Z — Zaccaria Francesco

[illegible] Maître de Poste

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

[illegible]

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux.

[illegible]

DIRECTION LOCALE. [illegible]

MÉDECINS-EXAMINATEURS. [illegible] John W. Caldwell M. D., Chs. Turpin, M. D.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

JOHN LEMONNIER.

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION —DE LA—

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE. A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

[illegible]

THEO. GUYOL, Notaire Public.

BARMON DOANE, ALF. MOULTON, SAM'L FRIEDLANDER, Directeurs.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET

8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

VÉSICATOIRE ET PAPIER ALBESPEYRES

CAPSULES DE RAQUIN

[illegible]

VERITABLE BÉNÉDICTINE

LIQUEUR DE L'ABBAYE DE FECAMP

[illegible]

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHÉRENTE ET INVISIBLE

[illegible]

MALADIES DE POITRINE.

[illegible]

HUILE DE FOIE DE MORUE FERRÉE AU BENZOATE DE FER

[illegible]

BOUDAULT'S PEPSINE

[illegible]

VIANDE-FER-QUINA

VIN FERRUGINEUX AROUD

[illegible]

ERGOTINE DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

[illegible] rue d'Aboukir [illegible]

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

[illegible]

SANTÉ RENDUE A TOUS

Par l'usage de la Médecine LE ROY

VÉRITABLE LE ROY PHARMACIE COTTIN

GENDRE DE LE ROY, 52, rue de Seine, Paris. Fièvres Jaunes, [illegible]

Nota. — Pour tout envoi de 500 francs sur Paris ou Londres on reçoit 700 francs de médicaments. — Envoyez la valeur dans la lettre de demande.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Élixir Alimentaire de Ducro

A LA VIANDE CRUE.

GUERISON RADICALE.

SOULAGEMENT MANIFESTE.

PUISSANTS FORTIFIANTS

[illegible]

COPAHINE-MEGE

[illegible]

SIROP DELABARRE DE DENTITION

[illegible]

GUERISON DES DENTS CARIEES

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

Pontchartrain Railway.

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible] HOWARD ASSOCIATION [illegible]

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

[illegible] NINETEENTH [illegible]

JAMES I. DAY, President.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY, S. J. HART, GEO. JONAS, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, LIONEL C. LEVY, S. BISSOK, JAMES BYRNE, A. BALDWIN, J. L. HARRIS, CHAS. MACREADY, GEO. JONAS, W. B. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT, RICHARD FLOWER, L. ALCUS, E. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE, J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS, D. FABRE, T. L. AIREY.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

[illegible]

L'Union Française.

[illegible]

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

Germania Mutual Insurance Co.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

[illegible]

Louisiana National Bank

[illegible]